

Présentation

Les partis politiques sont des piliers fondamentaux de la démocratie. Dans les démocraties émergentes ou sortant tout juste d'un conflit, en particulier, ils ont pour mission primordiale de mettre en place des réformes favorisant la démocratie, le développement et la résolution des conflits de façon durable. Le dialogue entre partis politiques est souvent la seule méthode durable pour trouver directement des solutions aux engagements structurels et/ou sociopolitiques sous-jacents qui font obstacle aux réformes politiques. Dans les sociétés polarisées, le dialogue entre partis politiques est le meilleur moyen pour développer des solutions inclusives aux faiblesses institutionnelles ou aux politiques identitaires et religieuses/régionales.

À propos d'IDEA international

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international) est une organisation intergouvernementale dont la mission est de promouvoir la démocratie durable dans le monde.

www.idea.int

Le dialogue entre partis politiques : un élément essentiel à une paix, à une démocratie et à un développement durables

La démocratie est fondée sur la conviction qu'une représentation effective permet aux citoyens de se gouverner eux-mêmes. Dans ce cadre, les partis politiques ont un rôle essentiel à jouer, car ils sont capables de représenter différents intérêts et points de vue politiques et de les traduire en politiques et en décisions concrètes lorsqu'ils sont au pouvoir. Pourtant, les processus politiques concurrentiels, comme les élections, ne permettent pas toujours de trouver un terrain d'entente sur les problématiques sociopolitiques complexes auxquelles sont confrontés les gouvernements et les décideurs politiques. Cela se vérifie en particulier dans les pays en situation d'après conflit, présentant une profonde polarisation. Le dialogue entre partis politiques constitue souvent un moyen essentiel de parvenir à un consensus sur des problématiques stratégiques ayant trait au développement et à la démocratie.

Le renforcement ou la réfection des rapports et la consolidation d'un sentiment de saine compétition entre les partis politiques (dans un rapport de confraternité et non d'antagonisme) sont le fondement du dialogue entre partis politiques. Cette démarche permet aux participants de réfléchir, d'échanger leurs points de vue, de présenter leurs positions respectives et de prendre les mesures nécessaires pour faire converger ces positions afin de parvenir à une vision commune. Le dialogue entre partis politiques peut se dérouler dans un contexte formalisé, par exemple au sein de forums (permanents ou semi-permanents) entre partis, ou dans le cadre de consultations informelles portant sur des thématiques particulières.

Quel est le degré d'efficacité du dialogue entre partis politiques ?

Les conflits internes aux États constituent la majeure partie des conflits violents qui ont éclaté dans le monde depuis la fin de la guerre froide. Ils portent atteinte au tissu social en accentuant la méfiance entre les différentes communautés et mettent gravement en péril la confiance de la population dans les institutions nationales de gouvernance. Le dialogue entre partis politiques contribue à la construction de la paix, à la consolidation démocratique et à un développement socioéconomique durable en rassemblant les partis politiques autour d'un programme national de développement commun. Ainsi, il permet de préserver les initiatives mises en place après un conflit, telles que le renforcement des capacités des institutions publiques.

Les faits tendent à démontrer que le dialogue entre partis politiques est parvenu, dans de nombreux cas, à favoriser des réformes visant à la transformation des sociétés. Toutefois, les acteurs nationaux et internationaux n'ont pas encore suffisamment recours à cette méthode. Le dialogue peut avoir pour but de parvenir à des résultats précis tels que la rédaction d'une constitution, la réforme d'institutions ou de systèmes ou l'élaboration d'un plan national de développement. L'objectif peut également être plus abstrait, comme par exemple l'instauration de la cohésion sociale et de la confiance.

Recommandations stratégiques

Le dialogue entre partis politiques devrait permettre aux partis de dépasser les intérêts partisans et électoraux à court terme et de contribuer à une paix, une démocratie et un

développement durables. Pour cela, il convient d'appliquer les recommandations suivantes :

1. Adopter un point de vue global et à long terme

Les partis politiques doivent considérer le dialogue comme faisant partie intégrante de leur culture démocratique et non comme un événement ponctuel destiné à résoudre une crise politique particulière. Ils doivent s'inscrire dans une vision à long terme s'ils veulent parvenir à identifier des solutions durables à des conflits sociaux et politiques datant parfois de plusieurs dizaines d'années ou à mettre en place des réformes stratégiques et institutionnelles complexes. Une telle approche à long terme est essentielle pour instaurer la confiance nécessaire à l'évolution de la culture politique, passant d'une tradition de confrontation à une démarche de dialogue, et pour donner aux acteurs le temps d'agir sur les causes sociales, économiques et politiques du ou des conflits antérieurs.

2. Veiller à l'appropriation du dialogue par les partis politiques

Les partis politiques, en partenariat avec la société civile, doivent conduire l'ensemble des phases du dialogue. Le processus débute par la réalisation d'analyses exhaustives de la situation politique et la sélection des participants, mais également par la conception institutionnelle du dialogue, la définition des priorités et la détermination des règles du jeu. Dans une situation de conflit ou d'après conflit, les partis politiques sont les mieux placés pour comprendre les causes profondes du conflit et identifier les moyens permettant d'instaurer la confiance et de favoriser la réconciliation entre les communautés et les partis politiques. Les partis doivent s'engager à assumer la responsabilité de ce processus. Le rôle des bailleurs de fonds et des prestataires d'assistance technique aux partis doit se limiter à la facilitation, au moyen d'un appui technique et financier suffisant.

3. Favoriser l'inclusion

Le succès d'un dialogue entre partis politiques dépend d'une large participation au processus, qui passe par l'inclusion de la société civile et de l'ensemble des acteurs politiques. En principe, tous les partis politiques qui sont parties prenantes au conflit doivent être inclus dans le dialogue. Il faut toutefois également tenir compte des éventuels perturbateurs, tels que les acteurs notoirement antidémocratiques. L'exclusion de certains partis (par exemple, les anciens mouvements rebelles) est susceptible de fragiliser les résultats du dialogue, car les partis ainsi exclus risquent d'avoir recours à la violence pour attirer l'attention et renforcer leur position. Les femmes, les jeunes et la société civile doivent être inclus dans le processus de dialogue si l'on veut que celui-ci

soit réussi, légitime et, surtout, qu'il aboutisse à des résultats durables.

4. Combiner le dialogue entre partis politiques au dialogue au sein des partis

Trop souvent, la décision d'organiser un dialogue et le choix des sujets de débat sont le fait de quelques personnes au sein des partis politiques (généralement, des dirigeants) sans consultation interne, ou très peu, avec les autres membres de leurs partis. Cette démarche peut conduire à une rupture du processus de dialogue ou à l'absence de mise en œuvre des accords, faute d'appropriation. Le dialogue au sein des partis est donc indispensable pour garantir l'adhésion des équipes dirigeantes ainsi que celle d'une large partie de ses membres.

5. Associer le dialogue entre partis politiques au renforcement des capacités des partis

La réussite d'un dialogue entre partis suppose de disposer de compétences très particulières. De nombreux participants ne peuvent être sensibilisés à l'écoute et au partage, à la compréhension des sujets abordés, à l'élaboration de positions stratégiques, à la collaboration en vue d'un consensus et à la prise en compte des intérêts du groupe comme des leurs que dans le cadre d'une formation et d'une mise en pratique permanentes. Les partis politiques devraient donc consacrer des ressources au renforcement interne de leurs capacités de dialogue. Les bailleurs de fonds et les prestataires d'assistance technique œuvrant dans le domaine du dialogue entre partis politiques devraient également envisager d'intégrer le renforcement des capacités à leurs programmes de dialogue.

6. Concilier transparence et mise en place d'un espace de confiance

Il est important d'ouvrir le processus de dialogue entre partis politiques aux citoyens par d'autres voies démocratiques, telles que les parlements et les médias. Cela permet d'éviter que le dialogue ne soit perçu par le grand public comme un moyen pour les partis politiques de passer des accords secrets. Ceci étant, il faut pouvoir concilier ouverture et confidentialité. S'ils ont l'impression d'être constamment surveillés, les politiciens ne peuvent se sentir suffisamment à l'aise pour tenir des échanges en toute franchise et transparence, élément pourtant essentiel à l'instauration de la confiance. Les médias et la société civile devraient être correctement informés des objectifs et des résultats du dialogue, ainsi que de la nécessité de mettre en place un espace visant à instaurer la confiance ; ce qui est plus facile lorsque les participants ne se sentent pas surveillés.



... le dialogue entre partis politiques doit reposer sur trois piliers : un système de valeurs solide, une démarche de conciliation et une volonté de chercher sans cesse à améliorer la situation de ses concitoyens, même si cela nécessite des réformes difficiles et impopulaires.

Jerzy Buzek, député européen, ancien président du Parlement européen et ancien Premier ministre polonais

(extrait de l'avant-propos de *Dialogue entre partis politiques : Guide du facilitateur* [2013])

7. Assurer une facilitation crédible

Le dialogue entre partis est un processus politique et devrait être considéré comme tel. Les facilitateurs doivent disposer d'une connaissance du contexte politique local (institutions, groupes d'intérêts et leaders d'opinion) et d'un instinct politique affiné. Ils devraient être capables de gérer la complexité des différents intérêts de chacun des partis et s'efforcer de veiller à ce que le processus de dialogue soit juste et équitable. Tous les partis doivent être traités sur un pied d'égalité, quelle que soit leur taille ou leur influence politique.

8. Répondre aux attentes et faire preuve de souplesse

Les indicateurs de réussite du dialogue doivent être clairement définis par les partis au début du processus. Les prestataires d'assistance technique doivent également être conscients du fait que le dialogue ne constitue pas l'objectif en soi, mais plutôt un moyen d'atteindre le ou les objectifs fixés. De leur côté, les partis politiques doivent être attentifs à la confiance que leur accordent leurs concitoyens et à la responsabilité qui en découle, de façon à ne pas être tentés de faire avorter le processus de dialogue. Certains éléments viendront inévitablement perturber le dialogue : les élections, l'affaiblissement de la volonté politique des partis, voire des poussées de violence. Les véritables évolutions prennent du temps et il peut donc être nécessaire d'adapter en permanence le rythme et les priorités du dialogue.

9. Élaborer une feuille de route réaliste pour la mise en œuvre

Le fait de contester a posteriori le résultat d'un dialogue entre partis politiques parce qu'il ne peut être mis en œuvre ou le fait que ce résultat soit fondé sur des attentes irréalistes nuit gravement à la crédibilité du processus dans son ensemble. L'absence de mise en œuvre risque de porter atteinte à la confiance que le public accorde au dialogue et donc de mettre en péril son soutien à plus long terme à l'instauration d'une véritable culture du dialogue. L'élaboration de feuilles de route réalistes signifie que les résultats du dialogue doivent pouvoir être atteints sur les plans financier, pratique et politique. Idéalement, le financement du dialogue entre partis politiques doit donc être pluriannuel.

Une paix durable

Au lendemain des violences électorales de 2007-2008 au Kenya, les partis politiques se sont trouvés en première ligne d'un dialogue national qui a abouti à la rédaction d'une nouvelle constitution et à la transformation d'institutions aussi importantes que la commission électorale. Après les élections de 2013, la pérennisation du dialogue entre partis politiques s'est avérée fondamentale pour veiller à ce que les causes de la polarisation politique et sociale soient discutées en toute transparence et que des solutions adaptées soient trouvées pour y répondre.

Programmes et plans nationaux de développement

Au Guatemala et au Pérou, les dialogues entre partis ont permis de résoudre des impasses politiques et d'adopter des programmes nationaux de développement validés par l'ensemble des partis, offrant à ces pays la stabilité politique nécessaire à leur développement économique.

Prévention de la polarisation politique et du conflit

Au Malawi, le dialogue a permis aux partis de convenir d'un code de conduite électoral et d'une modification de la loi électorale en faveur d'une plus grande transparence des élections. En Mauritanie, en 2003 et 2004, grâce au dialogue entre partis politiques, un conflit qui menaçait d'éclater a pu être évité dans un contexte de pauvreté, de corruption, d'inégalités de développement et d'exclusion sociale généralisées. Dans d'autres pays, tels que la Bolivie et le Kenya, les réformes constitutionnelles et institutionnelles suscitées par le dialogue servent également de mécanismes de prévention des conflits.

Mise en place ou renforcement des systèmes de partis politiques

En Zambie, le dialogue entre partis politiques a permis le rétablissement d'une démocratie multipartite après plusieurs décennies dominées par un parti unique. Au Népal et au Ghana, les plateformes de dialogue entre partis politiques ont servi de socle à des débats plus inclusifs sur les réformes constitutionnelles.

Pour en savoir plus sur le dialogue entre les partis, voir *Dialogue entre partis politiques : Guide du facilitateur*, publié conjointement par IDEA international, l'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD) et le Centre pour la paix et les droits humains d'Oslo (Centre d'Oslo).

Ce guide propose des études de cas de dialogues entre partis politiques mis en place dans le monde entier ainsi qu'une description des différents mécanismes de dialogue. Il met à la disposition des décideurs, des professionnels et des politiciens des réflexions concrètes pouvant être transposées à l'échelle nationale et dans différents contextes.



10. Mobiliser les parlements

Pour que les accords de dialogue se traduisent en lois ou en politiques, ils doivent généralement passer par des processus formels législatifs ou d'élaboration des politiques. Dans le cadre du dialogue, le facilitateur doit attirer l'attention des délégués de partis sur cette réalité et demander aux partis de réfléchir aux moyens de « traduire » les accords de dialogue en engagements réels pouvant être débattus au sein de la société et, dans la mesure du possible, adoptés sous forme de lois par le parlement. Dans ce cadre, il conviendra de se rapprocher des commissions parlementaires et de mobiliser les parlementaires à intervalles réguliers au cours du processus de dialogue, et non de simplement leur présenter les résultats du dialogue comme un fait accompli une fois le processus achevé.

11. Veiller au calendrier et à la coordination avec les organismes de gestion électorale

Il est important de se tenir au courant des événements politiques imminents (changement de direction au sein des partis ou élections nationales, par exemple) et d'évaluer leurs répercussions éventuelles sur la dynamique interne des partis et les rapports entre les partis. Les élections attisent la compétition politique et sont susceptibles de conduire à une polarisation plus importante. La période électorale risque donc de ne pas être le moment le plus propice à l'instauration de rapports de confiance entre les partis, même si c'est à ce moment précis qu'ils seraient les plus utiles. Il est également fondamental pour les partis politiques de collaborer en temps utile avec les organismes de gestion électorale (OGE) sur des sujets tels que les réformes de la loi électorale et

les principaux préparatifs électoraux. Le dialogue entre les partis et les OGE doit se poursuivre tout au long du cycle électoral et ne pas se limiter aux échéances électorales.

12. Le programme de développement pour l'après-2015

Sous réserve d'être correctement mené, le dialogue entre partis politiques peut déboucher sur un consensus et sur l'adhésion des citoyens et des autres parties prenantes au programme de développement d'un pays. Cela s'inscrit tout à fait dans le programme de développement des Nations unies pour l'après-2015, qui repose en grande partie sur la capacité à créer un consensus politique et à favoriser l'appropriation sur le plan local en vue d'une mise en œuvre réussie à l'échelle nationale. En effet, une fois que les partis politiques s'accordent sur une démarche commune de développement, celle-ci a davantage de chances d'être mise en œuvre par les institutions gouvernementales concernées. La mobilisation des partis politiques dans cet important débat à travers des dialogues nationaux devrait être encouragée pour garantir des résultats durables bénéficiant d'une appropriation et d'un soutien sur le plan local. Les facilitateurs ne devraient pas considérer le dialogue entre partis politiques comme un processus se déroulant en vase clos, mais devraient au contraire se coordonner avec les principaux acteurs du développement et faire en sorte que leur activité soit en convergence avec les processus de développement ■



IDEA INTERNATIONAL
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm, Suède
Tél. : +46 8 698 37 00
Fax : +46 8 20 24 22
E-mail : info@idea.int
Site Internet : www.idea.int
[Facebook.com/InternationalIDEA](https://www.facebook.com/InternationalIDEA)
[Twitter@Int_IDEA](https://twitter.com/Int_IDEA)

Netherlands Institute for
Multiparty Democracy

NIMD
Passage 31
2511 AB La Haye
Les Pays-Bas
Tél. : +31 (0)70 311 54 64
Fax : +31 (0)70 311 54 65
E-mail : info@nimd.org
Site Internet : www.nimd.org



THE OSLO CENTER
for Peace and Human Rights

The Oslo Center for Peace and Human Rights
Øvre Slottsgate 11
0157 Oslo, Norvège
Tél. : +47 23136670
Fax : +47 23136677
E-mail : post@oslocenter.no
Site Internet : www.oslocenter.no